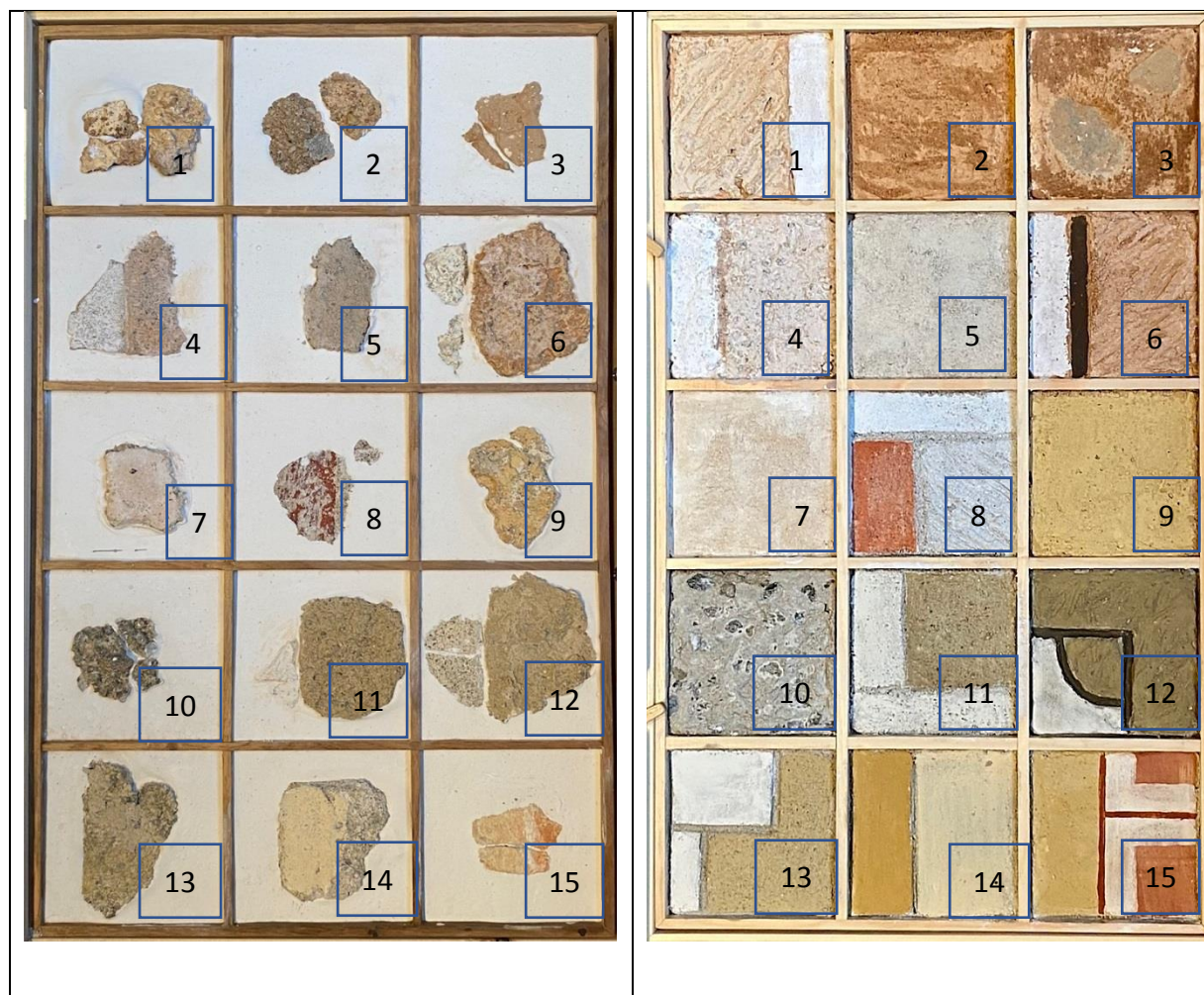


MALLETTE DE RAVALEMENT : PRELEVEMENTS ET RECONSTITUTIONS



PRELEVEMENTS

RECONSTITUTIONS

Fiche 1 LANUEJOLS D 41, village de Lanuéjols. Enduit de terre rouge fouetté et chaulé	Fiche 2 CROS GARNON Hameau de Cros Garnon Enduit économique Jeté et recoupé à la truelle	Fiche 3 VILLARET Hameau le Villaret, Chemin l'Ouvr de la Fouon Rejointoiement au mortier de chaux et brézel
Fiche 4 LA BROUSSE 10 route de Palhassa, Hameau La Brousse Enduit matiéré, chaux et arènes granitiques roses Bandeaux blancs	Fiche 5 LES FAUX Hameau Les Faux Rejointoiement au mortier de chaux et terre locale (ou sable calcaire)	Fiche 6 LE VEYGALIER Cargaly, Hameau le Veygalier Enduit de Brézel fouetté et bandeaux blancs
Fiche 7 LA VAYSSIÈRE la Vayssière, D 35 Enduit à une couche épaisse projeté et serré à la truelle.	Fiche 8 ROUSSES Rousses, le village Finition fouettée à la branche sur le parement et lissée sur les modénatures feintes.	Fiche 9 LE REY Secteur Can de l'Hospitalet Le Rey, col du Rey, D 983 Enduit jeté et recoupé à la truelle, à base de chaux et sables calcaires.
Fiche 10 LA BAUME Enduit économique de chaux et sable de schiste jeté et recoupé à la truelle.	Fiche 11 LE SOULIÉ Enduit projeté à la branche ou à la tyrolienne.	Fiche 12 VERGOUGNOUS Enduit fouetté à la branche sur le parement et lissé sur les colombiers.
Fiche 13 MASBONNET Enduit matiéré sur le parement, du type 'jeté et recoupé' à la truelle.	Fiche 14 LA CROIX Enduit matiéré sur le parement, du type 'jeté et recoupé' à la truelle.	Fiche 15 PONT RAVAGERS Enduit lissé

Les mallettes présentent :

15 prélèvements opérés sur des façades représentatives des typologies courantes observées sur le territoire (objet de l'étude).

15 échantillons de reconstitution des enduits et colorations identifiés.

Des fiches techniques accompagnent cet outil de présentation : Elles font état des observations effectuées sur le bâti et en particulier sur ses épidermes (enduits et peintures).

COMMUNE DE LANUEJOLS			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : D 41, village de Lanuéjols. Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2,5 Enduit de parement représentatif des finitions anciennes texturées fouettées à la branche et chaulées. Enduit lissé au niveau du pignon témoignant de la présence d'un ancien colombier. Protection au titre des Monuments Historiques : NON Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Maison de village donnant sur une voie d'accès au village. Bâti ancien et enduit historique.

Nombres de niveaux : 3

Nombres de travées : 1

La toiture à deux pans, a été rehaussée lors de travaux récents.

L'habitat, bien que situé dans le village, intègre des espaces destinés autrefois à des activités agricoles : remise au rez-de-chaussée, colombier (aujourd'hui disparu) sous les toits.

État général	La façade a été dénaturée par la pose de fenêtres carrées dont les entourages de baie sont en mortier de ciment artificiel. Lors de travaux de toitures, les enduits lissés de l'ancien colombier ont été altérés et décollés, autour du cadre en ciment. Les enduits conservés sont globalement adhérents mais le chaulage qui les protégeait est usé dans l'ensemble. L'enduit a disparu au niveau bas de la façade.
Matériaux de construction :	Maçonnerie en pierres équarries. Cadres de baies : l'encadrement original en pierre calcaire n'est conservé qu'au rez-de-chaussée.
Enduits :	Façade principale : enduit de terre rouge, fouetté et chaulé au niveaux 1 et 2. Enduit de chaux, de finition lissée au dernier niveau (colombier). Façade latérale :
Modénatures	Aucune.
Peinture	Lait de chaux blanc rosé : la teinte légère résulte du mélange des fines rouges de l'enduit avec le badigeon blanc.
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	La toiture originale a été refaite et son niveau rehaussé : la couverture traditionnelle (lauzes supposées) a été remplacée par une couverture en tôle ondulée.
Portes, fenêtres et contrevents	Les fenêtres originales ont été remplacées par des fenêtres en bois aux étages : de forme carrée et sans petits bois, leur modèle n'est pas adapté à l'architecture de la maison (modèle des années 60-70)
Zinguerie	Descente d'eau en zinc.
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	Grille en ferronnerie au rez-de-chaussée. Tirant et fer plat sur la façade latérale.

ILLUSTRATIONS



Enduit de terre rouge et chaux artisanale.
 Finition fouettée à la branche.
 La direction du geste est perceptible (flèches).

L'enduit est protégé par un chaulage.
 La teinte blanche du lait de chaux est colorée par les fines
 de l'enduit rouge.

Joints dégarnis au niveau du soubassement.

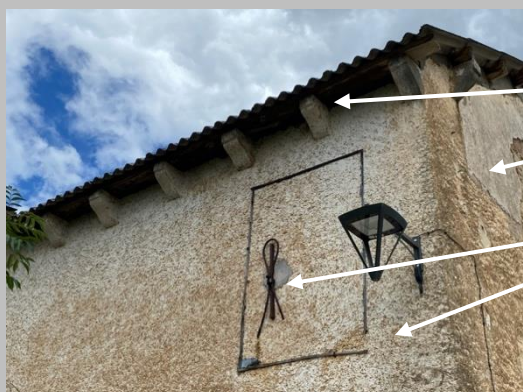
Pierre calcaires équerries.



Encadrement disgracieux en ciment artificiel.

Pierre de socle d'une statue religieuse supposée (flèche).

Lézarde au niveau de l'allège.



Tôle ondulée.
 Pierre de taille.

Surface lisse au niveau de l'ancien colombier.

Tirant et fer plat.
 Enduit de terre rouge, matiéré et protégé d'un chaulage.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Réfection des enduits du soubassement : Refaire l'enduit fouetté en raccord avec le parement à partir de la troisième assise de pierre. Refaire l'enduit à la chaux hydraulique naturelle et terre/tuileau, de finition lissée, au niveau des deux premières assises. Une plinthe est ainsi matérialisée et permet un entretien ponctuel du bas de mur, soumis aux projections d'eau et aux remontées capillaires. NB : La chaux hydraulique naturelle est insoluble à l'eau après prise. Encadrement de baies : il serait souhaitable de changer les fenêtres actuelles par des modèles en bois de forme traditionnelle (verticale) et de reconstituer les encadrements en pierre sur le modèle de celui du rez-de-chaussée. NB : Si ces travaux ne peuvent être envisagés, (en raison d'aménagements intérieurs par ex.), un enduit de texture et de couleur identique à l'enduit existant sera reconstitué sur le ciment. Il faut alors créer de l'accroche mécanique à la surface du ciment, puis formuler un mortier bâtard à base de chaux et de ciment, posé uniquement sur les surfaces en ciment. Le raccord entre l'enduit bâtard et l'enduit de chaux doit être armé par un treillis de façade (maille 1 cm), intégré dans l'épaisseur de l'enduit. Dernier niveau : enduit lissé en raccord à l'existant.	Technique de peinture : A l'issue des travaux de réfection d'enduit (soubassement, raccord sous toiture, entourages de baies), appliquer un lait de chaux de teinte blanc cassé de terre de Sienne, en raccord à la coloration générale. Le lait de chaux a deux objectifs : - reminéraliser les enduits anciens conservés. - unifier l'ensemble après réparations.
Matériaux/dosages : Parement (Hors plinthe) : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Terre rouge locale (brézel) : 4 volumes. Plinthe : Chaux NHL 3,5 : 1 volume. Terre rouge locale : 3 volumes. Coulis d'injection : Dans les fissures et lézardes au niveau des allèges. Mortier fluide de : Chaux NHL : 1 vol. Sable roulé de rivière de 2 mm : 2 vol.	Matériaux/dosages : Badigeon de chaux : Chaux aérienne en pâte (S PL) : 1 volume Eau : 2 volumes. Coloration : Terre de sienne brûlée : 2 % du poids de la chaux. Terre de Sienne naturelle : 4 % du poids de la chaux. Le dosage est à ajuster in situ, suivant tests sur l'ensemble de la façade.

CROS GARNON			PARC NATIONAL DES CÉVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Hameau de Cros Garnon. Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2,5 Bâtiment daté 1859. Enduit au brézel, terre caractéristique de ce secteur du causse Méjean. Bâti agricole traditionnel avec aire de battage. Protection au titre des Monuments Historiques : NON Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Bâtiment agricole (grange) avec aire de battage.

Nombres de niveaux : 1

Nombres de travées :

La toiture à deux pans, a été rehaussée lors de travaux récents et les lauzes en calcaires ont été remplacées par lauzes plus fines en schiste.

La façade donnant sur l'aire a été remaniée, ce que confirme une photo d'archive de la collection Méjanel.

État général	La façade sur l'aire de battage est fragilisée par l'absence d'enduit de protection. Les joints sont dégarnis et sont soumis à l'eau et au gel. La façade latérale a conservé une grande partie de son enduit de brézel qui est globalement adhérent. Les zones de lacune peuvent être réparées en raccord à l'existant.
Matériaux de construction :	Murs : Maçonnerie en pierres calcaires équarries. Encadrements de baies : Ouverture sur l'aire de battage en pierres calcaires taillées sur les faces visibles. Ouverture latérale : linteau en bois protégé par des lauzes.
Enduits :	Façade principale : perte de l'enduit de protection. Façades latérales : enduit « jeté et recoupé », mortier de brézel et chaux aérienne artisanale.
Modénatures	
Peinture	
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	La toiture originale a été refaite et son niveau rehaussé : la couverture traditionnelle (lauzes calcaires supposées) a été remplacée par des lauzes de schiste, dont un élément est manquant.
Portes, fenêtres et contrevents	Portes de grange.
Zinguerie	
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	Accroches métalliques de gouttière le long de la toiture du mur latéral.

ILLUSTRATIONS



L'enduit sous la rive n'a pas été refait, après la réparation de toiture.

La perte de l'enduit sur cette zone a fragilisé la maçonnerie : les joints sont dégarnis. Il y a prise d'eau et perte d'isolation.

Les pierres peuvent se déchausser.

Dépôt de salissures et colonisation organique (mousses).



Lauze manquante.

La fenièrre a été rebouchée et remplacée par un fenestron.

Niveau de l'ancienne toiture.

La rehausse a été comblée par l'empilement de lauzes de calcaire (remplacement des lauzes de l'ancienne toiture supposé).

Arc de décharge en pierres calcaires.

L'enduit de protection a disparu et les joints sont dégarnis.

Le mur est fragilisé et les joints dégarnis entraînent la pénétration de l'eau dans le mur.



Clé de linteau au-dessus de la porte de la grange, donnant sur l'aire de battage.

La date de 1859 est gravée sur la clé.

La croix signale l'appartenance au catholicisme.



Porte en bois :

Option 1 : restaurer : changer les planches altérées au centre et à la base, au niveau du coup de pied. Appliquer une peinture à la farine et ocre sans ponçage ni masticage (Cf cahier de recommandations sur les menuiseries).

Option 2 : refaire en bois (chêne) sur le même modèle.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)	
ENDUITS	PEINTURES/DÉCORS
Finitions : • Mur : Enduit économique, jeté et recoupé à la truelle de la truelle. • Encadrement de baies : L'enduit vient « mourir » au nu des pierres.	Technique de peinture : Eau forte à la chaux, teintée de la couleur de l'enduit.
Matériaux/dosages : Garnissage des joints au mortier de terre : Chaux aérienne en pâte (norme SPL) : 1 volume Brézel : 5volumes Parement : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Brézel : 4 volumes 1/2	Matériaux/dosages : • Eau forte à la chaux : Chaux aérienne en pâte (S PL) : 1 volume Eau : 4 volumes. • Coloration : Terre de sienne brûlée : 10 % du poids de la chaux. Ocre rouge : 10 % Ocre jaune : 10 % du poids de la chaux.
Mise en œuvre : Sonder et conserver les enduits originaux adhérents et nettoyer les surfaces empoussiérées (brossage à sec). Purger les rebouchages au ciment : Faire un renformis dans les joints dégarnis et les creux (mortier et petits nodules de pierre de calage). Application de l'enduit : L'enduit de texture pâteuse est appliqué sur l'ensemble de la surface, joints et pierres comprises. Puis les « bosses » ou surépaisseurs sont immédiatement arasées à l'aide de la truelle de la truelle, alors que l'eau du mortier n'est pas encore absorbée par le mur. L'arase de l'enduit se fait de biais, afin de ne pas décoller l'enduit. On obtient une relative planéité, mais sans épaisseur excessive sur les têtes de pierres, qui sont néanmoins couvertes.	Mise en œuvre : Attendre le séchage et la prise complète des mortiers de réparation. Mouiller le mur (modérément sur le bas du mur). Appliquer l'eau forte teintée de la même couleur que l'enduit d'origine, sur l'ensemble du parement avec deux fonctions : • reminéraliser les enduits conservés • harmoniser l'ensemble après les réparations ponctuelles.

Gestes/outils :



L'enduit est jeté à la truelle puis arasé dans un geste de biais.

Gestes/outils :



Brosse à badigeon

Divers :

Porte d'entrée :

Fenêtres et contrevents :

Option 1 :

Appliquer sur les portes en bois une peinture à la farine, de teinte ocre jaune, ou brune, technique qui convient en application directe sur les vieux bois, sans ponçage ni rebouchage.

Option 2 :

Appliquer sur les vieux bois, (sans après ni impression) 3 couches d'huile de lin clarifiée (la première est diluée de 1/3 de térébenthine) ou de lasure végétale dans la gamme écologique.

Zinguerie : Pose d'une gouttière en zinc le long de la passée de toiture.

Autres : Éviter le dépôt d'objet ou le contact de végétaux avec le bas du mur (confinement de l'humidité).

Mise en œuvre : Sonder et conserver les enduits originaux adhérents et nettoyer les surfaces empoussiérées (brossage à sec). Purger les rebouchages au ciment : Faire un renformis dans les joints dégarnis et les creux (mortier et petits nodules de pierre). Appliquer l'enduit souple de finition et fouetter à la branche dans le frais, dans la continuité mouvements et des empreintes existantes. Tracer des encadrements de baie réguliers et lisser leur surface, en contraste avec le parement matié.	Mise en œuvre : Attendre le séchage et la prise complète des mortiers de réparation. Mouiller le mur (modérément sur la plinthe) et appliquer deux passes de badigeon de chaux sur l'ensemble du parement. Appliquer un lait de chaux blanc sur les encadrements de baies lissés.
Gestes/outils : Terre rouge locale	Gestes/outils : Brosse à badigeon
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents : la restitution de fenêtres de modèle traditionnel et en bois serait souhaitable.	
Garde-corps, ferronneries : neutraliser l'oxydation des fers plats et grille.	
Autres : mettre les câbles et gaines actifs en discrétion et déposer les câbles inactifs.	

VILLARET Secteur causse Méjean			PARC NATIONAL DES CÉVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Hameau le Villaret, Chemin l'Ouvar de la Fouon. Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2,5 Enduit de parement représentatif des finitions anciennes texturées (fouettées à la branche) et chaulées. Enduit lissé au niveau du pignon témoignant de la présence d'un ancien colombier. Protection au titre des Monuments Historiques : NON Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Bâti ancien agricole, (bergerie) aménagé (velux en toiture).

Nombres de niveaux : 1

Nombres de travées :

État général	La maçonnerie est globalement dans un bon état de conservation, mais les enduits nécessitent un entretien et une harmonisation des mortiers. Le petit bâtiment à gauche sur la photo est fragilisé car ses joints sont dégarnis et certaines pierres peuvent, à terme, se déchausser. Le mur au centre de la bergerie a été réparé avec un mortier de teinte grise, alors que la partie de droite est en mortier traditionnel du causse Méjean, à base de brézel.
Matériaux de construction :	Maçonnerie en pierres calcaires brutes pour le parement et en pierre équarries au niveau des chaînes d'angle. Cadres de baies : pierres calcaires taillées sur les faces visibles.
Enduits :	L'enduit était probablement plus couvrant à l'origine mais l'usure a fait progressivement affleurer les têtes de pierre. Les autres bâtiments du hameau ont pour la plupart été restaurés avec des parements en pierres apparentes. Dans un souci d'intégration dans ce contexte, il peut être procédé à un simple rejointoiement des joints dégarnis, ou creusés. Après purge des joint gris, au centre du bâtiment, le mur peut être rejointé sur cette zone, à l'aide du même mortier de brézel que sur le reste du bâtiment.
Modénatures	Aucune.
Peinture	
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	La toiture originale n'a pas été conservée sur la bergerie. Les lauzes calcaires traditionnelles du causse Méjean ont été remplacées par des lauzes fines (ardoises ou schiste).
Portes, fenêtres et contrevents	Portes anciennes en bois à conserver et restaurer
Zinguerie	
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	

ILLUSTRATIONS



L'enduit est à terminer au raccord de la passée de toiture.

L'enduit, autrefois plus couvrant, s'use sur les têtes de pierre.

Joints usés et creusés, à regarnir.
(pour éviter la prise d'eau et le gel, ainsi que la conductivité du froid dans la maçonnerie).



Toiture refaite en lauzes fines (ardoises) et insertion de velux.

Enduit gris à purger et refaire sur le modèle de l'enduit de brézel et chaux (à droite).



Les joints sont dégarnis et creusés, faute d'entretien.

La maçonnerie est fragilisée. L'eau et le froid pénètrent dans le mur.



Mortier de brézel (puisé localement) et chaux.

Nodule de chaux aérienne artisanale
(fabriquée localement dans les *calcious*).

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)	
ENDUITS	PEINTURES/DÉCORS
Finitions : • Purger les enduits gris : Rejoindre au mortier de brézel et chaux, en raccord avec les mortiers ocres du reste du bâtiment. • Rejoindre les joints dégarnis : Sur le petit bâtiment couvert de lauzes calcaires. • Regarnir ponctuellement les joints : Sur le mur enduit en mortier de brézel et chaux de la bergerie :	Technique de peinture :
Matériaux/dosages : Chaux aérienne en pâte : 1 volume. Brézel (terre ocre) : 4 à 5 volumes, tamisée 8 mm à 6 mm (suivant tests pour le retrait). L'enduit est semi-compact et présente une bonne plasticité.	Matériaux/dosages :
Mise en œuvre : • Sonder et conserver les enduits originaux adhérents (sur le mur jointé au brézel). • Nettoyer les surfaces empoussiérées (brossage doux à sec) sur les enduits conservés. • Réparer ponctuellement les lacunes, en raccord, sur les surfaces dont les enduits anciens sont conservés. • Purger les rebouchages gris. • Bâti couvert en lauzes calcaires : Nettoyer les pulvérulences et résidus divers entre les pierres.	Mise en œuvre :

• Rejoindre à 'joints beurrés', (larges et garnis au nu des têtes de pierre). • Mouiller le mur. • Faire un renformis dans les joints dégarnis et les creux (mortier et petits nodules de pierre). • Rejoindre au mortier de brézel, en deux passes si nécessaire, pour éviter le retrait. - Écraser la surface des joints à l'aide du plat de la truelle, afin de les faire adhérer au support., après le retrait éventuel.	
Gestes/outils :  Garnir puis écraser la surface avec la truelle pour faire adhérer le mortier sur le support.	Gestes/outils :
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents : conserver les portes anciennes en bois.	
Garde-corps, ferronneries : neutraliser l'oxydation des quincailleries (portes).	
Autres :	

LA BROUSSE Secteur mont Lozère			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PETITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : 10 route de Palhassa, Hameau La Brousse Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2 La façade latérale a conservé un enduit traditionnel de sables granitiques et chaux. Ces enduits, plus courants autrefois, ont souvent disparus, sous l'effet de l'usure, des réfections au ciment dans les années 50 à 70 et pour nombres d'entre eux, suite aux décroutages depuis les années 70 pour la mise à nu des pierres. Protection au titre des Monuments Historiques : NON Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

Caractéristiques architecturales

Habitation.

Nombres de niveaux : 2

Nombres de travées :

Toiture à deux pans.

État général

La façade donnant sur la route de Palhassa a été refaite récemment, sans tenir compte des enduits traditionnels présents sur les façades latérales : sa finition 'est frottassée' (finition apparue à la fin du 19^{ème} siècle avec les enduits hydrauliques de cimentiers). La découpe des enduits autour des linteaux et appuis de fenêtre n'est pas cohérente. L'aspect général est « standardisé » et mal intégré dans le contexte du hameau.

La façade latérale, en revanche, a conservé ses enduits anciens qui peuvent être restaurés et complétés.

Matériaux de construction :

Maçonnerie en pierres granitiques.

Cadres de baies : pierres granitiques taillées sur les faces visibles.

Enduits :

Les enduits conservés sur la façade latérale peuvent servir de référence pour les façades du secteur du mont Lozère qui ont conservé des vestiges d'enduit, sur le bâti en granite.

On distingue :

- Un corps d'enduit de teinte rosée.
- Le vestige d'une finition de teinte rosée plus claire.

La chaîne d'angle et le bandeau sous passée de toiture sont gravés et matérialisés par une finition plus lisse et chaulée.

Modénatures

Modénature feinte : chaîne d'angle droite et bandeau sous toiture.

Peinture

Peinture à la chaux (blanc) sur les modénatures feintes. Le blanc se teinte légèrement au contact du mortier rose encore frais.

Décors, enseignes peintes

Passée de toiture

La toiture a été refaite sur une rehausse en maçonnerie de pierre, sans enduit. Le bandeau blanc marquant l'ancienne toiture n'est plus au niveau de la rive refaite.

La passée de toiture sur rue est en bois protégée de plaques métalliques (sans cohérence avec les pratiques traditionnelles locales).

Portes, fenêtres et contrevents

Porte ancienne (derrière l'arbre) à conserver.

Zinguerie

Gouttière en zinc et descente en zinc et PVC.

Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)

Tirant et fer plat en croix de St André.

ILLUSTRATIONS



L'enduit est à terminer au raccord de la passée de toiture.

Le bandeau marque le niveau de l'ancienne toiture.

Corps d'enduit ancien, de teinte rosée.

Enduit de finition de teinte rosée plus claire.

Maçonnerie en blocs de granite équarris. Les joints sont dégarnis et laissent passer l'eau et le froid.



Bandeau et chaîne d'angle lissés et peints à la chaux (blanc).

Enduit de finition d'aspect grenu et de coloration rosée.

Le tracé de la chaîne d'angle droite a été gravé sur l'enduit encore frais.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)	
ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Parement : enduit de finition, projeté semi-liquide est d'aspect grenu ((la rugosité est due aux grains les plus gros des arènes).	Technique de peinture : Lait de chaux aérienne, blanc.
Matériaux/dosages : Corps d'enduit : • Chaux hydraulique naturelle (norme NHL 3,5) : 1 volume. • Arènes granitiques roses (tamisé à 6 mm). 2 volumes. • ½ vol. de tuileau fin. • Conserver de l'accroche mécanique pour l'adhérence de la finition à venir. 6 à 8 jours d'attente pour la prise, hors gel et froid inférieur à 5°. Finition jetée semi-liquide : • 1 volume de chaux aérienne en pâte (norme S PL) • 2 1/2 volumes d'arènes granitiques roses (tamisé à 4 mm) • 1/2 volume de tuileau fin. NB : si les arènes granitiques manques de fines, l'adhérence de l'enduit sur le support peut être perturbée. On peut dans ce cas remplacer ½ volume d'arènes par ½ volume de sable roulé de finition. Hors gel et froid inférieur à 5° pendant une semaine.	Matériaux/dosages : Bandeaux et chaînes d'angle : Badigeon de chaux blanc • 1 volume de chaux aérienne en pâte (norme S PL). • 2 volumes d'eau.

Mise en œuvre : • Sonder et conserver les enduits originaux adhérents. • Nettoyer les surfaces empoussiérées (brossage doux à sec) sur les enduits conservés. • Réparer ponctuellement les lacunes du corps d'enduit (en raccord), notamment au niveau du mur rehaussé sous la passée de toiture. • Enduit de finition : projeter le mortier semi liquide d'un geste un peu sec, pour faire répartir et faire adhérer le mortier. (un peu à la manière d'un « giclage » ou « gobetis »). • Graver les bandeaux et chaînes d'angles dans l'enduit frais.	Mise en œuvre : • Peindre les bandeaux et chaînes d'angles au lait de chaux blanc : sur l'enduit encore frais (affresco), immédiatement après avoir gravé leur limites sur l'enduit frais.
Gestes/outils :  Truelle	Gestes/outils :  Brosse à badigeon
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents : conserver les portes anciennes en bois.	
Garde-corps, ferronneries : neutraliser l'oxydation des fers plats.	
Autres : enduits de même typologie, observés dans le secteur du mont Lozère.    Fontpadelle. Serviès. Serviès, Détail : la couleur du mortier est rosée.	

LES FAUX Secteur mont Lozère			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Les Faux Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2,5 Bâtiment agricole complet, non dénaturé par des transformations ou ajouts tardifs. Bien qu'appartenant au bâti vernaculaire et agricole, la construction est en maçonnerie de pierre de belle qualité. Protection au titre des Monuments Historiques : NON Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES :

Bâti ancien agricole, (bergerie ou grange).

Nombres de niveaux : 1

Nombres de travées :

Toiture à deux pans, en lauzes calcaires.

État général	La maçonnerie est globalement dans un bon état de conservation, mais les enduits nécessitent un entretien par rejointoiement. La toiture en lauzes calcaires nécessite également une révision et des réparations partielles (elle n'a pu être observée de l'intérieur). L'enduit et les joints extérieurs sont usés.
Matériaux de construction :	Maçonnerie en blocs de pierres granitiques équarries sur les faces visibles. Chambranle en pierres granitiques taillées sur les faces visibles et chanfreinées sur l'angle du tableau.
Enduits :	L'enduit était probablement plus couvrant à l'origine mais l'usure a fait progressivement affleurer les têtes de pierre. Il semble bien dosé en chaux, probablement accessible grâce à la proximité des puechs calcaires autour des Bondons. Les autres bâtiments du hameau ont pour la plupart été restaurés avec des parements en pierres apparentes. Dans un souci d'intégration dans ce contexte, il peut être procédé à un simple rejointoiement des joints dégarnis, ou creusés.
Modénatures	Aucune.
Peinture	
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes calcaires, à conserver et restaurer.
Portes, fenêtres et contrevents	Porte ancienne en bois à trois planches verticales externes et 5 planches horizontales internes, assemblées à clous forgés retournés. Peinture à l'ocre rouge.
Zinguerie	
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	

ILLUSTRATIONS



Toiture en lauzes calcaires.

Maçonnerie de blocs de granite : les joints sont dégarnis par l'usure et les intempéries.



L'enduit, plus couvrant à l'origine, est utilisé sur les pierres.

L'eau et les intempéries usent ensuite les joints, qui se creusent.

Linteau et jambages chanfreinés.

Porte en planches de bois à clous retournés, peinture traditionnelle à l'ocre rouge.



FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Rejointoiement au mortier de chaux et terre beige ou sable calcaire (carrière des Bondons). Joints « beurrés ». Joints larges et bien garnis, au nu des têtes de pierre.	Technique de peinture :
Matériaux/dosages : - Chaux aérienne en pâte : 1 volume. - Terre locale beige (tamis entre 4 ou 6 mm): 3 volumes. Ou Sable calcaire des Bondons : - NB : Lorsque les joints sont dégarnis en profondeur, appliquer le mortier en deux passes : 1^{ère} passe : 3 volumes de sable calcaire 4 mm. 2^{ème} passe : 3 volumes ¼ de sable calcaire 2 mm.	Matériaux/dosages :
Mise en œuvre : Sonder et conserver les enduits originaux adhérents, le cas échéant. Nettoyer les surfaces empoussiérées, les pulvérulences et les colonisations organiques (brossage doux à sec) sur les surfaces conservées. Rejoindre à 'joints beurrés'. Mouiller le mur à refus. - Faire un renformis dans les joints dégarnis et les creux (mortier et petits nodules de pierre). Rejoindre et écraser le débord de part et d'autre du joint, afin de faire adhérer le mortier sur le support.	Mise en œuvre :

Gestes/outils :  Garnir puis écraser la surface avec la truelle pour faire adhérer le mortier sur le support. Les têtes de pierres peuvent être brossées (à sec) lorsque le mortier aura fait sa prise.	Gestes/outils :
Divers :	
Porte d'entrée : conserver et restaurer, puis peindre en peinture à l'ocre (cf : cahier de recommandation huisseries).	
Fenêtres et contrevents :	
Garde-corps, ferronneries : neutraliser l'oxydation des quincailleries (portes).	
Autres :	

LE VEYGALIER Secteur cause Gorges			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Cargaly, Hameau le Veygalier. Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2 Ferme et dépendances. Vestiges d'enduit traditionnel. Protection au titre des Monuments Historiques : NON Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Bâti ancien vernaculaire, ferme et dépendances.

Nombres de niveaux : 2

Nombres de travées :

Toiture à deux pans, en lauzes de schiste et faîtage en tuiles 'canal'.

État général	Le bâtiment principal à usage d'habitation et sa dépendance ont fait l'objet de réfection de toiture, dont le niveau a été rehaussé. On remarque des lézardes importantes, qui révèlent des problèmes de structure, pouvant être occasionnés ou du moins aggravés par le poids de la rehausse ainsi que par l'utilisation de mortier de ciment sur les murs anciens bâti à la terre. La pose de tirants et fers plats peut être étudiée. La façade arrière présente un enduit gris qui pourrait être au ciment industriel.
Matériaux de construction :	Maçonnerie en pierres calcaires dolomitiques, hourdis au mortier de terre et chaux aérienne artisanale. Encadrements de baies : en pierres calcaires de taille avec feuillure, sur la façade arrière.
Enduits :	Seul l'enduit ancien du pignon est conservé. Il peut servir de référence pour l'entretien ou la réfection des murs enduits dans le secteur (chaos du vieux Nîmes).
Modénatures	Feinte en peinture à la chaux.
Peinture	Badigeon blanc sur la chaîne d'angle et les bandeaux entourant le pignon.
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes de schiste.
Portes, fenêtres et contrevents	Aucun sur le pignon. En bois avec contrevents en bois sur la façade arrière.
Zinguerie	Gouttières en zinc sur façade arrière.
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	

ILLUSTRATIONS



La rehausse de toiture semble maçonnée et enduite au ciment artificiel.

Niveau d'origine de la toiture marqué par le bandeau blanc et filet sombre.

Lucarne rebouchée.

Enduit matiéré à base de chaux et de terre locale peu triée, à laquelle du brézel semble avoir été ajouté.

Lézardes multiples.

Toiture refaite.



Sortie de poutre, enduit décollé : prise d'eau.

Lézardes multiples, rebouchées au ciment et ré-ouvertes.

Bandeau blanc et filets de séparation gravé et peint en teinte foncée.



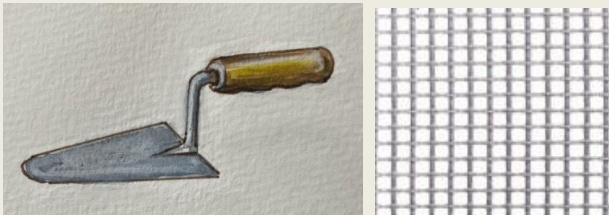
Terre rouge à proximité.



Les mêmes enduits argileux sont observés sur des maisons voisines.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Enduit matiéré sur le parement. Il peut s'agir d'un enduit fouetté à la branche, mais sa dégradation notamment en surface rend cette analyse difficile. Enduit plus lisse et peint sur les bandeaux.	Technique de peinture :
Matériaux/dosages : Coulis d'injection dans les lézardes : Chaux hydraulique naturelle NHL 3,5. Sable de rivière 2 mm (de finition). Enduits : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Terre rouge locale tamisée 6 mm: 4 volumes. Treillis (maille 1 cm) dans l'épaisseur de l'enduit.	Matériaux/dosages : Bandeaux : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 1 volume et demi. Filet sombre : Patine à la chaux : Chaux aérienne : 1 volume Eau : 10 volumes Terre d'ombre brûlée.
Mise en œuvre : • Purger les enduits anciens et les réparations au ciment, avec précaution. Pas de marteau-piqueur ni vibrations. • Traiter les lézardes par coulis d'injection au mortier de chaux NHL 3,5 et sable de rivière 2 mm. • Renformis : garnir les joints creux ou les cavités au mortier et petits nodules de pierre. • Appliquer une première passe d'enduit et maroufler immédiatement le treillis sur le mortier frais. • Appliquer une deuxième passe immédiatement après, toujours frais sur frais, pour la faire adhérer sur la première. Le treillis doit être pris dans l'épaisseur, au milieu des deux passes d'enduit.	Mise en œuvre : Tracer les bandeaux et chaînes d'angles droites sur l'enduit frais, puis appliquer affresco les badigeons blancs et le filet sombre (sur l'enduit frais).

Gestes/outils :  Treillis d'armature pour mortier.	Gestes/outils : 
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents :	
Garde-corps, ferronneries :	
Autres : le même mortier peut être appliqué sur l'appentis donnant sur le jardin potager. NB : Il est conseillé de purger tous les enduits au ciment qui nuisent à la stabilité du bâti ancien et perturbe ses fonctionnements thermiques, puis de les refaire au mortier de chaux, terre et brézel (ou tuileau).	

LA VAYSSIÈRE Secteur mont Lozère			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : la Vayssière, D 35 . Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 3,5 Ensemble complet et peu modifié : ferme et dépendances représentatives du bâti en granite des versants du mont Lozère. Protection au titre des Monuments Historiques : NON Inscrit : Classé : Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Ensemble de bâtiments traditionnels :

Ferme et dépendances agricoles adaptés à une économie autrefois autarcique.

Bâtiment principal : Nombres de niveaux : 3

Nombres de travées :

Toiture à deux pans, en lauzes de calcaire.

État général	La maçonnerie semble dans un état de conservation relativement bon, malgré le manque d'entretien et l'usure des enduits, ainsi que la dégradation des contrevents. La toiture et les rives sont à réparer.
Matériaux de construction :	Maçonnerie en pierres granitiques et calcaires, de belle qualité, hourdies au mortier de terre et chaux aérienne artisanale. La proximité des cans calcaires des Bondons et l'accessibilité par la route, peuvent expliquer l'importance des dosages en chaux de l'enduit. Encadrements de baies : en pierre granitiques taillées sur les faces visibles, et à feuillure pour quelques fenêtres.
Enduits :	Enduit à une couche épaisse projeté et serré à la truelle. L'enduit, bien dosé en chaux, est conservé et semble adhérent sur le haut du parement, plus protégé par la passée de toiture. Il est usé au niveau intermédiaire et lacunaire au niveau des escaliers et sur le linteau en granite de la grange.
Modénatures	
Peinture	
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes de calcaire, reposant sur des rives en bois et des pierres en granite taillé.
Portes, fenêtres et contrevents	Portes, fenêtres et contrevents anciens, à conserver et restaurer si possible ou à refaire à l'identique en bois de chêne ou châtaignier. Les huisseries sont peintes en peinture à l'ocre rouge. Une porte en tôle ondulée disgracieuse ferme l'ouverture sous l'escalier et perron.
Zinguerie	
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	Garde-corps en ferronnerie, le long de l'escalier menant à l'étage d'habitation.

ILLUSTRATIONS



Passée de toiture : rive en bois reposant sur granite taillé.

L'enduit est mieux conservé sur la partie supérieure, protégée par la passée de toiture.

L'enduit est usé au niveau de l'habitation et de la montée d'escalier (ruissellements et projections d'eau).

Contrevents et portes peintes à l'ocre rouge.

Garde-corps en ferronnerie.



Lauzes calcaires.

Lucarne au niveau de la voûte supérieure sous toiture.

Lézardes

L'enduit de chaux semble adhérent, bien qu'usé en surface.



Bâtiment annexe à l'abandon, partiellement en ruine.

Le contrefort stabilise le bâti adossé à la pente

Lézarde entre les blocs de la chaîne d'angle et le mur : prévoir un coulis d'injection et un rejointoiement du mur, avec le même mortier que celui des bâtiments principaux. .

Métier à ferrer à conserver.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Enduit de chaux (bien dosée), lissé à la truelle au suivi du mur (non dressé). Les pierres sont couvertes à l'origine, mais l'usure de surface de l'enduit les fait affleurer.	Technique de peinture : Lait de chaux d'harmonisation après les réparations diverses sur la façade principale.
Matériaux/dosages : Enduits : - Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. - Terre locale ou sables calcaires (dolomies des ets. Samin) : 3 1/2 volumes. Lézardes : Consolidations par coulis d'injection : - Chaux hydraulique naturelle NHL 3,5. - Sable de rivière 2 mm (de finition).	Matériaux/dosages : Lait de chaux teinté : - Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. - Eau : 2 volumes. - Terre de Sienne : entre 5 et 10 % suivant tests in situ.
Mise en œuvre : Sonder et purger les enduits anciens non adhérents. Traiter les lézardes par coulis d'injection au mortier de chaux NHL 3,5 et sable de rivière 2 mm. Renformis : garnir les joints creux ou les cavités au mortier et petits nodules de pierre (notamment entre le linteau de la porte de grange et son arc de décharge). Appliquer l'enduit : sur les lacunes ou le zones usées et purgées.	Mise en œuvre : Après prise et séchage complet des réparations : - Mouiller le mur à refus (modérément sur le bas du parement). - Appliquer deux passes de badigeon de chaux teinté pour reminéraliser l'enduit ancien conserver et unifier l'ensemble.

Gestes/outils : 	Gestes/outils : 
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents : conserver et restaurer si possible les fenêtres, contrevents et portes, ou refaire à l'identique, en bois de chêne ou châtaignier (sans après ni impression). Appliquer une peinture à l'ocre rouge sur le bois brut (Cf. : cahier de recommandations : menuiseries).	
Garde-corps, ferronneries :	
Autres :	

ROUSSES Secteur mont Aigoual			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Rousses, le village. Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 3 Maison de village, enduit et petit décor d'architecture feinte, du 19ème siècle juxte le temple. Protection au titre des Monuments Historiques : NON Inscrit : Classé : Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Belle maison de village du bâti ancien.

Enduit et décor d'architecture feinte, représentatifs des finitions du 19^{ème} siècle.

Nombres de niveaux : 4

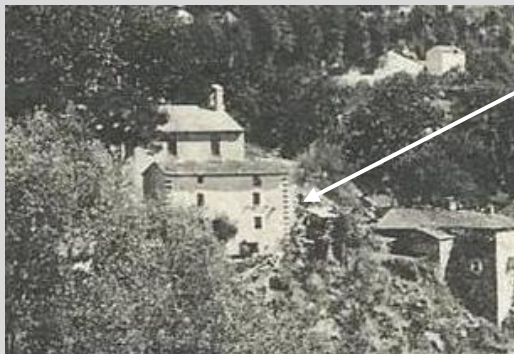
Nombres de travées : 2 travées visibles sur la façade sud.

Toiture à deux pans, en lauzes de schiste.

Colombier et petits ornements à l'ocre rouge sur la façade est.

État général	La maçonnerie semble dans un état de conservation relativement bon. Les enduits et finitions présentent quelques lacunes (soubassements) et des dépôts de salissures.
Matériaux de construction	Maçonnerie mixte en pierres (calcaires, schistes, pierres roulées...) Toiture : lauzes de schiste sur rives et solives en bois.
Enduits :	L'enduit de chaux et sables, de teinte blanc cassé (grège). Finition fouettée à la branche sur le parement et lissée sur les modénatures feintes.
Modénatures	Peintes en trompe l'œil : chaînes d'angles harpées et bandeaux sous passée de toiture.
Peinture	
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes schiste sur rives en bois.
Portes, fenêtres et contrevents	Portes, fenêtres et contrevents anciens, à conserver et restaurer si possible ou à refaire à l'identique en bois de châtaignier. Contrevents et portes en peinture à l'ocre rouge.
Zinguerie	Gouttières et descentes d'eau en zinc.
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	

ILLUSTRATIONS



Le décor de façade, matérialisant des chaînes d'angles harpées, est bien visible sur cette carte postale ancienne (autour de 1900 supposé).



Lauzes de schiste sur rive en bois (à réviser).

Descentes d'eau en zinc

Enduit texturé contrastant avec les surfaces lissées des modénatures en trompe l'œil.

Dépôt de poussières et salissures qui grisent la couleur 'blanc cassé' d'origine.

Petits scellements au ciment à purger.



La texture de l'enduit fouetté à la branche est bien visible vers le haut du mur, plus protégé de l'usure et des intempéries.



Colombier et petits ornements à l'ocre rouge.

Chaîne d'angle harpée peinte à l'ocre rouge et blanc.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DÉCORS
Finitions : Enduit de chaux (bien dosée), fouetté à la branche (Genêt : empreinte fine et linéaire).	Technique de peinture : Badigeon de chaux d'harmonisation après réparation et reminéralisation de la surface de l'enduit.
Matériaux/dosages : Dressage (dégrossis des creux et zones de lacune) : Chaux hydraulique naturelle (NHL 3,5) : 1 volume. Sable de rivière (moyen, Maxi 4 mm) : 2 volumes ½. Finition fouettée à la branche : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Sable roulé de rivière tamisé à 2 mm : (type sable granitique de l'Aubrac (Ets Salles et fils). 3 volumes 1/2. Lézardes : Consolidations par coulis d'injection : Chaux hydraulique naturelle NHL 3,5. Sable de rivière 2 mm (de finition).	Matériaux/dosages : Eau forte à la chaux sur pierres ocre rouge : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 6 volumes. Ocre rouge : 55 % A Secco : + Caséine 5 à 10 % (suivant test in situ). Ou application affresco, sans caséine. Lait de chaux blanc sur les pierres blanches : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume Eau : 2 volumes. Caséine 5 à 10 % (suivant test in situ). Lait de chaux sur le parement : Chaux aérienne en pâte (orme S PL) : 1 volume Eau : 2 volumes Ocre jaune 3% : % du poids de chaux Terre d'ombre naturelle : 3 % du poids de chaux.
Mise en œuvre : • Sonder et purger les enduits anciens non adhérents. • Traiter les lézardes par coulis d'injection au mortier de chaux NHL 3,5 et sable de rivière 2 mm. • Nettoyer la surface des enduits conservés : enlèvement des salissures et pulvérulences. • Appliquer l'enduit : sur les lacunes ou le zones usées et purgées. • Redresser le mur au mortier NHL 3,4.	Mise en œuvre : Après prise et séchage complet des réparations : Mouiller le mur à refus (modérément sur le bas du parement). Appliquer deux passes de badigeon de chaux teinté sur le parement (pour reminéraliser l'enduit ancien conserver et unifier l'ensemble). Appliquer le badigeon blanc et rouge sur les éléments d'architecture feinte.

- **Fouetter à la branche** : immédiatement après l'application de l'enduit, alors qu'il est frais. Le geste doit se raccorder à l'orientation des empreintes de l'enduit ancien conservé, en biais, mais jamais horizontal (évacuation de l'eau).

Gestes/outils :



branche de genêt.

Gestes/outils :



Divers :

Porte d'entrée :

Fenêtres et contrevents :

Garde-corps, ferronneries :

Autres : conserver et restaurer le colombier ainsi que les ornements ocre rouge sur la façade est.

LE REY Secteur Can de l'Hospitalet			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) : Adresse : Le Rey, col du Rey, D 983. Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 3,5 Ferme relais postal, péage sur les transhumances et « couchée » pour les troupeaux sur la draille (16 ^{ème} siècle), maillon d'un réseau de 'tours à signaux' entre Anduze et Florac, le long d'un nœud d'itinéraires importants reliant l'Auvergne au Languedoc. Vestiges du néolithique (menhir) et d'occupation gallo-romaine. Propriété de la Famille Atger du Rey pendant 5 siècles. L'étymologie de Rey évoque un péage royal.
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	
			Protection au titre des Monuments Historiques : Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

L'ensemble comporte des habitations et dépendances, autour d'une cour intérieure close, ayant fait l'objet de plusieurs extensions, notamment au début du 17^{ème} siècle : écurie, étable, grange à fourrage, bergerie pour la « couchée » des troupeaux transhumants, colombier.
Bâti ancien de qualité et de caractère.

État général	La maçonnerie de pierre, de qualité semble avoir résisté aux outrages du temps et au manque d'entretien consécutif à l'abandon des bâtiments au 20 ^{ème} siècle.
Matériaux de construction :	Maçonnerie de pierre calcaire équarrie et de taille sur les faces visibles des chambranles et portes. Toiture en lauze de calcaire.
Enduits :	L'enduit du mur de la bergerie, bâti plus ancien, est encore bien visible malgré l'usure. Sa conservation est sans doute à attribuer à l'importante proportion de chaux du mortier : le calcaire est abondant sur la Can de l'Hospitalet et la famille Atger, enrichie par les activités du relais à péage au long des siècles, pouvait disposer de ressources économiques suffisantes pour financer des bâtiments de qualité. Parements : Enduit jeté et recoupé à la truelle, à base de chaux et sables calcaires peu triés.
Modénatures	L'usure des enduits ne permet plus de savoir si les entourages de baies étaient soulignés sur cette façade, bien que l'on puisse le supposer, car des vestiges de cadre de baie sont présents sur d'autres façade de l'ensemble.
Peinture	Badigeon de chaux ocre jaune clair sur le parement de la bergerie donnant sur la route départementale. Colombier : Enduit de chaux lissé et chaulé (blanc). Entrée sud, sous le auvent : divers entretiens dont le dernier (fin 19 ^{ème} supposé) au badigeon de chaux teinté à l'oxyde bleu cobalt.
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes de calcaire, reposant sur des rives en bois.
Portes, fenêtres et contrevents	Porte d'entrée sous l'auvent à conserver et restaurer. La porte est peinte à l'ocre rouge. Fenêtres et contrevents anciens, à conserver et restaurer si possible lou à refaire à l'identique en bois de chêne ou de châtaignier. Fenêtres et contrevents de la façade sur la départementale ont disparus. Les baies sont obturées par des planches en bois.
Zinguerie	
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	

ILLUSTRATIONS



Extension :
Fenêtre avec linteau à
arc surbaissé.
Fenestron avec
contrevent conservé.

Le trait blanc indique la limite du corps de bâtiment
plus ancien (bergerie ou étable supposé) qui a
conservé son enduit, avec traces de badigeon ocre
jaune.
Le bâtiment a été rehaussé pour aménager des pièces
d'habitation (relais).

Chaîne d'ange du premier bâtiment.

L'enduit est conservé en haut du mur, sous la
passée de toiture.



Pierre calcaire brute.

Enduit de chaux bien dosé et sable calcaire.

Vestige d'un très vieux badigeon de chaux ocre
jaune.



Le colombier, protégé par du vent par des lauzes de schiste, enduit lissé et chaulé. Encadrement de porte avec badigeon de chaux bleu cobalt.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Enduit de chaux (bien dosée) présentant une certaine rugosité : jeté et recoupé à la truelle (supposé).	Technique de peinture : Badigeon de chaux ocre jaune.
Matériaux/dosages : Renformis dans les joints creusés : Chaux hydraulique naturelle (NHL 3,5) : 1 volume. Sable calcaire (dolomie des Ets Samin, 4mm).: 3 volumes 1/2 Enduit : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Sable calcaire (dolomie des Ets Samin, 4mm). : 4 volumes.	Matériaux/dosages : Badigeon de chaux : Parements : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 2 volumes. Pigment ocre jaune : 15 %. Colombier : Badigeon de chaux blanc.
Mise en œuvre : • Sonder et purger les enduits anciens non adhérents. • Nettoyer la surface des enduits conservés : enlèvement des salissures et pulvérulences. • Renformis : garnir les joints creux ou les cavités notamment au niveau du soubassement. • Garnir les joints des murs des extensions. • Mouiller le mur. • Enduit de finition sur le parement : jeté et recoupé à la tranche de la truelle . • Autour du colombier : lisser l'enduit à la truelle.	Mise en œuvre : Après prise et séchage complet des réparations : • Mouiller le mur à refus (modérément sur le bas du parement). • Appliquer deux passes de badigeon de chaux teinté sur le parement (pour reminéraliser l'enduit ancien conserver et unifier l'ensemble). • Appliquer le badigeon blanc et rouge sur les éléments d'architecture feinte

Gestes/outils : 	Gestes/outils : 
Divers :	
Porte d'entrée : conserver et repeindre en peinture à l'ocre rouge.	
Fenêtres et contrevents : conserver et restauré si possible les huisseries en place. Refaire à l'identique et en bois les fenêtres et contrevents manquants (fenêtres donnant sur la départementale).	
Garde-corps, ferronneries :	
Autres : conserver et restaurer le colombier ainsi que le auvent.	

LA BAUME Vallées cévenoles			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2,5 Maison de village : finition avec petit décor d'architecture feinte. Protection au titre des Monuments Historiques : Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Bâtiment agricole appartenant à un ensemble bâti (hameau).

1 niveaux

1 travée

État général	La maçonnerie semble en assez bon état. La toiture a été refaite, et à cette occasion l'enduit sous la passée de toiture n'a pas été refait. L'enduit conservé présente quelques altérations ponctuelles et des dépôts de salissures en surface.
Matériaux de construction :	• Maçonnerie de pierres de schistes, hourdie au mortier de chaux aérienne artisanale et sables de schiste, possiblement de rivière. • Encadrements de baies en pierres calcaires taillées sur les faces visibles.
Enduits :	Enduit économique de chaux et sable de schiste jeté et recoupé à la truelle.
Modénatures	
Peinture	
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes de schiste, reposant sur des rives en bois (châtaignier supposé).
Portes, fenêtres et contrevents	Porte en bois (châtaignier supposé). Peinture gris clair (liant traditionnel).
Zinguerie	Gouttières et descentes d'eau en zinc.
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	

ILLUSTRATIONS



Les joints sont dégarnis (prise d'eau, conduction du froid).
L'enduit des décollé (probablement suite aux travaux sur la toiture).

Enduit économique (ou enduit « paysan ») à une couche épaisse et de finition rugueuse.

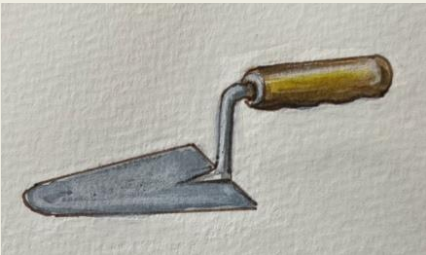
Porte ancienne, peinture gris clair.



Travaux en cours sur la toiture.

Maçonnerie en pierre de schiste.
Mur non enduit (clède ?).

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Enduit épais, jeté et recoupé à la tranche de la truelle. Vocation de protection plus que de parement.	Technique de peinture :
Matériaux/dosages : Renformis : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Sable de schiste de rivière de préférence, ou de carrière, tamis 8 mm (St Germain de Calberte) : 3 volumes. Finition : « Jetée et recoupée » à la tranche de la truelle. Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Sable de schiste de rivière de préférence, ou de carrière, tamis 6 mm (St Germain de Calberte) : 3 volumes ½. Travaux à prévoir hors période de froid (mimumum 5 °) et de gel (pendant 3 à 4 semaines).	Matériaux/dosages :
Mise en œuvre : Renformis : jeter le mortier assez compact, et enfoncer entre les joints des petits bris de schiste (en retrait du nu du mur), pour bien enfoncer le mortier entre les pierres et pour économiser le mortier (et les temps de séchage).	Mise en œuvre :
Gestes/outils : 	Gestes/outils :

Divers :
Porte d'entrée :
Fenêtres et contrevents : appliquer une peinture gris clair à liant traditionnel (Cf. cahier de recommandation « menuiseries »).
Garde-corps, ferronneries :
Autres :

LE SOULIÉ Vallées cévenoles			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNEES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2 Maison de village : finition avec petit décor d'architecture feinte. Protection au titre des Monuments Historiques : Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Maison de hameau à étage, sur remise agricole.

4 niveaux

1 travée

État général	Importants dépôts de salissures divers et colonisation organique sur la façade. Des décollements d'enduit sont observés su façade donnant sur la route.
Matériaux de construction :	• Maçonnerie de pierres de schistes, hourdie au mortier de chaux aérienne artisanale et sable de schiste. • Encadrements de baies en pierres calcaires taillées sur les faces visibles.
Enduits :	Enduit projeté à la branche ou à la tyrolienne.
Modénatures	Modénature feintes : chaînes d'angle harpées et entourages de baies.
Peinture	Badigeon de chaux blanc sur les modénatures feintes.
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes de schiste, reposant sur des rives en bois.
Portes, fenêtres et contrevents	En bois. Les contrevents de l'étage sont bleu clair, alors que les portes et contrevents des niveaux 1 et 2 sont marron foncé.
Zinguerie	Gouttières et descentes d'eau en zinc.
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	Garde-corps du balcon en ferronnerie. Consolidation par IPN en soutènement du balcon.

ILLUSTRATIONS



Chaîne d'angle harpée, gravée dans l'enduit frais, lissée et peinte en blanc.

Enduit de finition de couleur beige clair, obscurci par les colonisations organiques et les dépôts divers.



Chaîne d'angle lissée et peintes, mieux conservée sur la façade latérale.

Enduit de finition grenu, jeté au balai ou projeté à la tyrolienne.

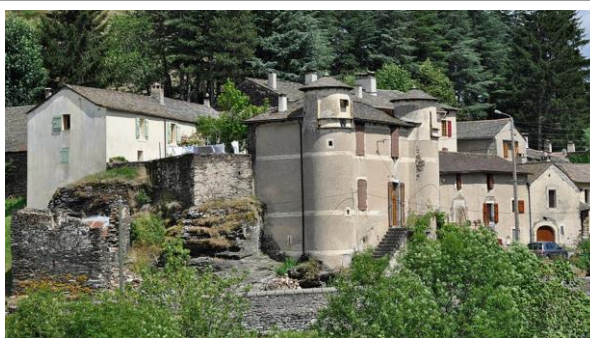
Maçonnerie en pierres de schiste.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Enduit jeté au balai (fagot de genêt) ou projeté à la tyrolienne, sur le parement. Enduit lissé et peint à la chaux sur les modénatures feintes.	Technique de peinture : Badigeon de chaux blanc sur les modénatures feintes.
Matériaux/dosages : Dressage : Chaux hydraulique naturelle (norme NHL 3,5) : 1 volume. Sables de rivière tamisés 4 mm: 2 volumes ½. Temps de prise : 6 à 8 jours. Finition : Option 1 : « Jetée au balai » (fagot de genêt) : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume Sable de rivière tamisé 2 mm : 3 volumes Option 2 : projeté à la tyrolienne : Chaux hydraulique naturelle (Norme NHL 3,5) : 1 volume. Sables de rivière beiges, tamisés 2 mm : 2 volumes ½. Modénatures feintes : lissées et peintes à la chaux en blanc.	Matériaux/dosages : Chaîne d'angle : Badigeon de chaux blanc. Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume Eau : 1 volume.
Mise en œuvre : Dressage : Obtenir une bonne planéité, tout en gardant l'accroche mécanique sur l'ensemble de la surface : passer l'angle de la règle de maçon par des gestes croisés après la première prise. Attendre 6 à 8 jours avant la finition.	Mise en œuvre : Passer la première application du lait de chaux de préférence affresco, après avoir gravé les fausses coupes de pierres sur l'enduit frais.

• Finition : Projeter le mortier semi liquide en tapant le balai de genêt sur un bâton, et en répartissant le mortier sous forme de gouttelettes, de façon régulière. Ou : projeter à la tyrolienne, de façon régulière. • Chaîne d'angle : Tracer les fausses coupes de pierre et lisser sur l'enduit frais.	
Gestes/outils :  	Gestes/outils : 
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents : harmoniser la couleur des contrevents : gris bleuté clair.	
Garde-corps, ferronneries : neutraliser l'oxydation des éléments métalliques.	
Autres :	

VERGOUGNOUS			PARC NATIONAL DES CEVENNES	
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 3,5 Maison forte, bâtiment historique de caractère, architecture à caractère défensif. Tours d'angle, aménagées en colombier au dernier niveau.	
4	5	6		
7	8	9		
10	11	12		Protection au titre des Monuments Historiques : Inscrit : ☐ Classé : ☐
13	14	15		Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Demeure seigneuriale.

4 niveaux

2 travées, 2 tours circulaires marquent les angles de la façade sur rue, avec colombiers au dernier niveau.

Toiture à 4 pans sur le corps de bâtiment, de plan rectangulaire.

État général	La maçonnerie, de qualité, est globalement en bon état, malgré l'ancienneté du bâtiment. Les enduits anciens, présentent quelques zones de lacunes, mais peuvent être conservés et restaurés. Des lézardes sont observées sous les allèges, avec des réparations inadaptées au mortier de ciment.
Matériaux de construction :	Maçonnerie de pierres de schistes, hourdie au mortier de chaux aérienne artisanale et sables de schiste. Encadrements de baies et escalier en fraidonite (kersantite).
Enduits :	Enduit fouetté à la branche sur le parement.
Modénatures	Modénatures feintes : entourages de baies, avec petits écoinçons gravés dans les angles, bandeaux horizontaux au niveau des appuis de fenêtres. Enduit très fin, lissé autour des colombiers.
Peinture	Chaulage sur les modénatures feintes.
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes de schiste, reposant sur des rives en bois.
Portes, fenêtres et contrevents	En bois, de couleur marron.
Zinguerie	Gouttières et descentes d'eau en zinc.
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	Garde-corps des escaliers, en ferronnerie. Fixation de câbles disgracieux sur la façade principale.

ILLUSTRATIONS



Tour avec colombier, dont l'ouverture est protégée du vent et des intempéries par des plaques de schiste.

Le mur est enduit, lissé et chaulé.

Corniche de pose pour les oiseaux, en paque de schiste.

L'enduit du parement est grenu, alors que les bandeaux horizontaux et entourages de baies sont gravés, lissés et chaulés.



Enduit de chaux aérienne artisanale et sable de schiste.

Les encadrements de baies sont marqués par un cadre gravé, lissé, chaulé et orné d'un quart de rond dans les angles.

Usure et décollement d'enduit, à réparer.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Parement : Enduit matiéré, « fouettée à la branche » supposé, mais l'usure de surface ne permet pas de l'affirmer. Modénatures feintes : Enduit lissé et peint à la chaux sur les modénatures feintes.	Technique de peinture : Badigeon de protection et d'harmonisation sur le parement, teinte en raccord avec l'enduit. Badigeon de chaux blanc cassé sur les modénatures feintes.
Matériaux/dosages : Dressage : Chaux hydraulique naturelle (norme NHL 3,5) : 1 volume. Sable de schiste 6 mm : 2 volumes ½. Temps de prise : 6 à 8 jours. Finition : projeté semi-liquide. - Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. - Sable de schiste tamisés à 4 mm : 3 1/2 volumes. Colombiers et modénatures feintes : Réparation de surface, micro-couche de 2 mm : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Agrégat très fin (tamisé 1 mm) : 3 volumes.	Matériaux/dosages : Badigeon de chaux : Parement, lait de chaux d'harmonisation : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 3 volumes. Ocre jaune : 8 % Terre d'ombre naturelle : 8 % Terre de Sienne naturelle : 4 % Colombiers et modénatures : badigeon blanc cassé : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 2 volumes. Mélanger un litre du lait de chaux coloré du parement + 4 litres de lait de chaux blanc.
Mise en œuvre : Hors périodes de froid (au-dessous de 5° ou de gel, pendant 3 semaine et hors exposition au soleil. Purger les réparations au ciment. Nettoyer les surfaces : brossage à sec des enduits conservés. Coulis d'injection dans les lézardes : Chaux NHL 3,5 : 1 volume. Sable de rivière 2 mm : 2 volumes. Corps d'enduit : Refaire les corps d'enduits sur les lacunes (enduits décollés).	Mise en œuvre : Parement : Après prise et séchage complets des réparations d'enduit sur les lacunes : Mouiller le mur à refus (modérément sur les soubassements et hors périodes de gel). Appliquer le lait de chaux sur l'ensemble du parement (hors modénatures). Modénatures : Lisser les réparations de surface. Appliquer le lait de chaux blanc cassé sur les bandeaux et cadres de baies (hors exposition au soleil).

Finition matiérée du parement : Après prise du mortier du corps d'enduit (6 à 8 jours), projeter le mortier et fouetter à la branche, en évitant les « bourrelets » au niveau des raccords à l'existant. Reconstituer les tracés gravés délimitant les modénatures. Finition lissée (colombier) : • Appliquer l'enduit très fin (2 à 3 mm) et lisser la surface à la lisseuse.	Raviver les filets sombres qui délimitent la modénature) : Chaux aérienne : 1 volume. Eau : 10 volumes. Terre d'ombre naturelle : Caséine (5 à 10 % suivant test).
Gestes/outils :  Petite lisseuse (20 cm) pour les enduits des colombiers.	Gestes/outils : 
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents : unifier la couleur des contrevents et portes.	
Garde-corps, ferronneries : neutraliser l'oxydation des éléments métalliques.	
Autres : mettre les câble, réseaux divers et antenne satellite en discrétion.	

MASBONNET Vallées cévenoles			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2,5 Maison de hameau, finition décorative représentative de l'architecture et des traitements de façade du 19ème siècle en vallées cévenoles. Protection au titre des Monuments Historiques : Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Maison de hameau, construite perpendiculairement à la pente (impact limité des ruissellements d'eau lors des épisodes cévenoles).

3 niveaux

1 travées.

Toiture à deux pans.

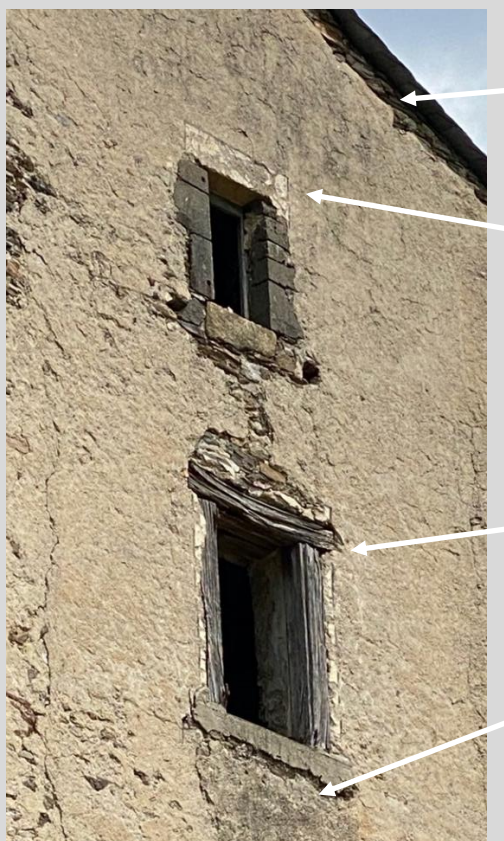
État général	La maçonnerie semble globalement dans un état correct, mais le défaut d'entretien, notamment de l'enduit, menace à terme sa stabilité : des lézardes sont visibles, sous l'allège de la fenêtre du premier étage et à environ 1 m en retrait des chaînes d'angles. Les enduits sont usés en surface, mais semblent adhérents à l'exception de quelques zones de décollement au niveau des : • Chaînes d'angles, • Façade latérale • Allèges
Matériaux de construction :	• Maçonnerie de pierres de schistes, hourdie au mortier de chaux aérienne artisanale et sables de schiste. • Encadrements de baies en fraidonite (kersantite) et calcaire au 2^{ème} étage, en châtaignier au 1er étage (avec appui refait au ciment).
Enduits :	Enduit matiéré sur le parement, du type 'jeté et recoupé' à la truelle. Enduit lissé et peint sur les modénatures feintes.
Modénatures	Modénatures feintes : chaînes d'angle harpées et entourages de baies.
Peinture	Badigeon de chaux blanc sur les modénatures feintes, cernées de filets sombres.
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes de schiste (ou ardoise), reposants sur des rives en bois.
Portes, fenêtres et contrevents	Déposés.
Zinguerie	
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	.

ILLUSTRATIONS



La chaîne d'angle harpée est mieux conservée sous la passée de toiture.

Maçonnerie de pierre de schiste : la perte de l'enduit sur cette zone peut être consécutive à des défauts de toiture et l'absence de gestion des écoulements d'eau de pluie (pas de gouttière, affaissement de la rive).



La toiture a été réparée, mais les enduits sous la passée de toiture n'ont pas été terminés.

L'encadrement de fenêtre, en maçonnerie mixte (kersantite et calcaire), est enduit et peint :

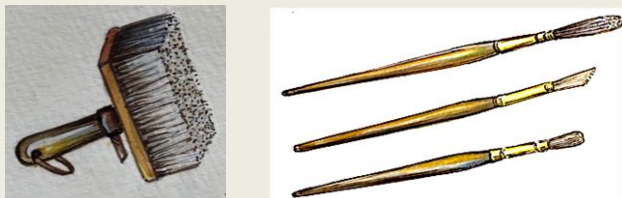
- L'enduit vient 'mourir' au nu de l'angle du tableau.
- Un encadrement de largeur régulière est gravé sur l'enduit et peint à la chaux.
- Un filet sombre détoure le cadre.

Encadrement en bois (châtaignier supposé), traité comme l'encadrement supérieur en pierre : enduit, peint à la chaux et détourné d'un filet sombre.

L'appui de fenêtre a été refait au mortier de ciment, qui exerce une tension mécanique au contact du mortier de chaux.

FICHE DE PRÉCONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Parement : Enduit grenu, finition jetée et recoupée à la truelle supposée (surface usée). Modénatures feintes : Enduit lissé et peint à la chaux.	Technique de peinture : Badigeon de protection et d'harmonisation sur le parement, teinte en raccord avec l'enduit. Badigeon de chaux blanc cassé sur les modénatures feintes.
Matériaux/dosages : Coulis d'injection dans les lézardes : Chaux NHL 3,5 : 1 volume. Sable de rivière 2 mm : 2 volumes. Mortier pour regarnir les joints avant finition : Chaux hydraulique naturelle (norme NHL 3,5) : 1 volume. Sable de schiste de rivière (si possible) ou de carrière, 4 mm : 2 volumes ½. Temps de prise : 6 à 8 jours. Finition : enduit jeté et recoupé à la truelle, semi-compact. • Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. • Sable de schiste de rivière (si possible), ou de carrière, tamisé 2 mm. 3 ½ volumes.	Matériaux/dosages : Badigeon de chaux : (harmonisation après réparations partielles et reminéralisation des surfaces d'enduit conservées). Parement : • Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. • Eau : 2 volumes. • Pigment ocre jaune : 8 % • Pigment terre d'ombre naturelle : 5 %. • Modénatures feintes : • Préparer un badigeon blanc : 1 volume de chaux pour 2 volumes d'eau. • Mélanger 1 litre du badigeon coloré du parement avec 4 litres de badigeon blanc. Filet sombre : Patine à la chaux : • Chaux aérienne en pâte : 1 volume • Eau : 10 volumes. • Terre d'ombre naturelle. • Fixateur : caséine.
Mise en œuvre : • Hors périodes de froid (- de 5 % ou de gel pendant 3 à 4 semaines). • Purger l'appui de fenêtre en ciment et remplacer par une pierre. • NB : Les encadrements en bois, usés, peuvent également être remplacés par des pierres (calcaire ou Kersantite), scellées au mortier de chaux hydraulique naturelle NHL 3,5).	Mise en œuvre : Parement : • Après prise et séchage complets des réparations ponctuelles d'enduit : • Mouiller le mur à refus (modérément sur les soubassements, hors périodes de gel). • Appliquer le lait de chaux, afin de reminéraliser les enduits anciens conservés et d'harmoniser les surfaces après réparations diverses.

• Traiter les lézardes par coulis d'injection au mortier de chaux NHL 3,5 et sable de rivière 2 mm. • Zones lacunaires : Renformis sur les joints creusés, au nu des têtes de pierres pour redresser la surface. • Réparations ponctuelles de surface : sur les zones d'enduit jugées adhérentes et conservées, mais dont la surface est usée. • Finition du parement : Après prise du mortier de renformis (6 à 8 jours), projeter le mortier souple à la truelle et recouper immédiatement, dans le frais, pour ne pas décoller l'enduit du support. • Finition lissée des modénatures : Ragréer la surface des fausses pierres usées et reconstituer la chaîne d'angle sur les zones de lacunes. Graver les fausses coupes de pierre sur l'enduit frais.	Modénatures feintes : • Appliquer le lait de chaux blanc sur les entourages de baies et la chaîne d'angle. • Raviver les filets sombres délimitant la modénature : eau forte à la chaux et terre d'ombre naturelle (+ caséine). Appliquer affresco, sans caséine, sur les enduits refaits. Appliquer à secco, avec caséine, sur les enduits conservés, pour les raviver.
Gestes/outils : 	Gestes/outils : 
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents : poser des fenêtres à petits bois et contrevents en bois (châtaignier) de modèle et coloration traditionnels des vallées cévenoles (CF : cahier de recommandations menuiseries).	
Garde-corps, ferronneries :	
Autres : Gérer les écoulements d'eau de toiture (gouttière et descente d'eau).	

LA CROIX Vallées cévenoles			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 2 Maison de hameau, finition traditionnelle de façade peinte à la chaux. Protection au titre des Monuments Historiques : Inscrit : ☐ Classé : ☐ Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Maison de hameau, bâti ancien vernaculaire.

Niveaux : 3

Travées :

Toiture à deux pans.

Colombier intégré au bâti, à l'étage.

État général	La maçonnerie semble globalement en bon état, mais la toiture est à vérifier, ainsi que les rives. Les enduits sont usés en surface, mais semblent adhérent à l'exception de quelques zones de décollement au niveau des : • chaînes d'angles. • encadrement de fenêtre de la façade latérale. • raccord d'enduit sous la passée de toiture.
Matériaux de construction :	Maçonnerie de pierres de schistes, hourdie au mortier de chaux aérienne artisanale et sables de schiste. Encadrements de baies en pierre calcaire taillée sur les faces visibles et les feuillures.
Enduits :	Enduit matiéré sur le parement, du type 'jeté et recoupé' à la truelle. Enduit lissé et peint sur les bandeaux et chaîne d'angle droite. Enduit lissé autour du colombier.
Modénatures	Modénature feintes : chaîne d'angle droite, bandeau sous toiture, entourages de baies, pourtour du colombier.
Peinture	Badigeon de chaux blanc (blanc cassé) sur les parements. Badigeon de chaux ocre jaune sur les modénatures feintes. Chaulage blanc autour du colombier.
Décors, enseignes peintes	
Passée de toiture	En lauzes de schiste (ou ardoise), reposants sur des rives en bois.
Portes, fenêtres et contrevents	En bois. Contrevent à conserver : peinture à l'ocre rouge.
Zinguerie	Gouttière présente mais partiellement déformée. Vérifier son fonctionnement.
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	

ILLUSTRATIONS



Toiture à vérifier et réparer.

Enduit usé en surface.

Quelques éclats d'enduit sur l'arête de la chaîne d'angle.

Décollement et fissure sous la passée de toiture.

Enduit mieux conservé sous la passée de toiture.



Encadrement en pierre calcaire de taille.

Contrevent traditionnel en bois, à planches verticales et cadres intérieurs et peint en rouge/rose (couleur délavée)..

NB : Le contrevent de droite n'est pas conservé.

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Parement : Enduit légèrement matiéré, finition fouettée à la branche (tiges de genêt). Modénatures feintes : Enduit lissé et peint à la chaux.	Technique de peinture : Badigeon de chaux sur le parement et sur les modénatures feintes.
Matériaux/dosages : Coulis d'injection dans les lézardes : Chaux NHL 3,5 : 1 volume. Sable roulé de rivière 2 mm : 2 volumes. Renformis : dans les joints creusés (avant finition). Chaux hydraulique naturelle (norme NHL 3,5) : 1 volume. Sable de schiste 4 mm : 2 volumes ½. Réparations ponctuelles et finition : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Sable roulé de rivière tamisé 2 mm. 4 volumes.	Matériaux/dosages : Badigeon de chaux : Parement, lait de chaux blanc cassé : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 2 volumes. Pigment ocre jaune : 5 % Modénatures feintes : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 2 volumes. Pigment ocre jaune : 20 % Colombier : chaulage : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 1 volume ½ à 2 volumes.
Mise en œuvre : Hors périodes de froid (- de 5° ou gel, pendant 3 semaines). Traiter les lézardes par coulis d'injection. Zones de décollement : Regarnir les joints creusés, au nu des têtes de pierres pour redresser la surface. Réparations ponctuelles au mortier de chaux de finition : sous la passée de toiture, dans l'arête de la chaîne d'angle, etc.	Mise en œuvre : Parement : Après prise et séchage complets des réparations ponctuelles d'enduit : Mouiller le mur à refus (modérément sur les soubassements et hors périodes de gel). Appliquer le lait de chaux en deux passes, afin de reminéraliser les enduits anciens conservés et d'harmoniser les surfaces après réparations.

Finition : Mouiller les surfaces à réparer avant pose du mortier. Appliquer le mortier de consistance souple et mâté, en se raccordant aux empreintes de l'enduit conservé, notamment en haut du mur où il est mieux conservé. Modénatures feintes : Lisser la surface des réparations ponctuelles, en raccord à l'existant.	Modénatures feintes : Appliquer le lait de chaux ocre jaune sur les modénatures.
Gestes/outils : 	Gestes/outils : 
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents : conserver et réparer les contrevents traditionnels en bois, et remplacer les pièces manquantes à l'identique. Appliquer une peinture à l'ocre rouge (CF. : cahier de recommandation « menuiseries »).	
Garde-corps, ferronneries :	
Autres : vérifier le fonctionnement des écoulements d'eau (gouttières). Vérifier et réparer la toiture.	

PONT RAVAGERS Vallées cévenoles			PARC NATIONAL DES CEVENNES
1	2	3	COORDONNÉES DU PÉTITIONNAIRE : Nom, prénom : Téléphone : Courriel (Email) Adresse : Intérêt Historique de 1 (-) à 5 (+) : 3 Maison de village avec décor d'architecture en trompe l'œil. Protection au titre des Monuments Historiques : Inscrit : Classé : Protection au titre du PSMV : Numéro de parcelle cadastrale :
4	5	6	
7	8	9	
10	11	12	
13	14	15	



DESCRIPTION DE L'EXISTANT/OBSERVATIONS

CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Maison de village sur magasins, divisée en plusieurs habitations distinctes : la façade initiale sur rue passante était dotée, avant la division, d'un décor unique d'architecture en trompe-l'œil. Après la division, chaque façade a fait l'objet d'un traitement décoratif différent.

Façade de l'habitation est (parement ocre jaune).

Niveaux : 3

Travée : 1



Détail : carte postale ancienne, site : Causse/Cévennes.

Les façades ne faisaient qu'une à l'origine, ce qu'atteste une carte postale ancienne présentant l'édifice dans son état initial, qui pourrait avoir intégré une magnanerie (nombreuses cheminées et aérations sous la toiture)

- La génoise est ininterrompue.
- L'oculus en trompe l'œil de la façade est fait échos aux oculi de la façade centrale.
- Une finition à la tyrolienne (années 30 supposées) s'est superposée à l'ancien décor peint à la chaux, au centre.
- Une enseigne est conservée et témoigne de l'existence de commerces ou de magasins sur la rue passante.

État général	La cohérence architecturale du bâtiment initial est très perturbée. La maçonnerie semble globalement en bon état, malgré quelques décollements d'enduit et réfections opérées au mortier de ciment industriel, inadaptées au bâti ancien. Les laits de chaux sont partiellement usés, mais les compositions décoratives et les colorations sont encore bien lisibles.
Matériaux de construction :	Maçonnerie mixte de pierres de schistes et calcaires, hourdies au mortier de chaux aérienne artisanale et sables (de la rivière proche supposé). Encadrements de baies saillants en mortier (hydraulique supposé), plus tardifs.
Enduits :	Enduit lissé.

Modénatures	Décor d'architecture en trompe-l'œil : Chaîne d'angle droite, imitant des pierres à bossage en chanfrein. Soubassement saillant imitant un appareil en pierre de taille, ocre rouge.
Peinture	Deux campagnes de décor sont identifiées : 1^{er} décor, sur l'ensemble du bâtiment (avant la division en plusieurs habitations) : • Chaîne d'angle droite avec pierres rectangulaires, à bossage en chanfrein, ocre jaune et filets rouges. • Oculus en trompe-l'œil au dernier niveau : avec fond bleu et faux entourage faisant échos aux oculi originaux. • Soubassement : imitation d'un appareil en pierre de taille, ocre rouge. • Parement : Badigeon de chaux blanc. • 2^{ème} décor : • Chaîne d'angle droite avec pierres carrées (raccourcies pour s'adapter aux proportions réduites de la façade redécoupée. Imitation de pierres de taille à bossage en chanfrein, ocre rouge et filets blancs. • Entourages de baies saillants. • Soubassement : imitation d'un appareil en pierre de taille, ocre rouge. • Parement : ocre jaune.
Décors, enseignes peintes	Sur le bâtiment central.
Passée de toiture	Génoise à 3 rangées de tuiles 'canal', ininterrompue sur l'ensemble du bâtiment initial.
Portes, fenêtres et contrevents	En bois. Les fenêtres à double vitrage (sans petits bois) ont remplacé les anciennes huisseries à petits bois. Peinture sombre d'entretien récent, sur un bleu antérieur plus clair. La couleur originale semble avoir été le rouge (encore présent sur les autres façades).
Zinguerie	Gouttière manquante sur le mur gouttereau, mais présentes sur les façades latérales. Cette absence de gouttière accentue l'usure de l'épiderme de la façade, non protégée des ruissellements d'eau de pluie.
Ferronnerie (Garde-corps, balcon, etc...)	

ILLUSTRATIONS



Génoise à trois rangs, peinte en blanc.

Oculus en trompe-l'œil.

Rebouchages au ciment, correspondant peut-être à l'implantation de l'ancien éclairage public (la fixation à côté de la chaîne d'angle était préférable, la gaine pouvant être peinte en jaune dans le ton du parement).

Chaîne d'angle en trompe-l'œil.
Parement ocre jaune.

1^{er} décor : pierres de la chaîne d'angle ocre jaune, filets rouges (ombres) et blancs (lumières).

2^{ème} décor : pierres de la chaîne d'angle ocre rouge, filets blancs (chanfrein) et joints ocres rouges.

Décollement d'enduit à réparer en raccord à l'existant.

Soubassement ocre rouge imitant un appareil en pierre de taille.
Gaine disgracieuse.



État avant les toutes dernières modifications :

Couleur bleue antérieure, plus claire.

Fenêtre à petit bois.

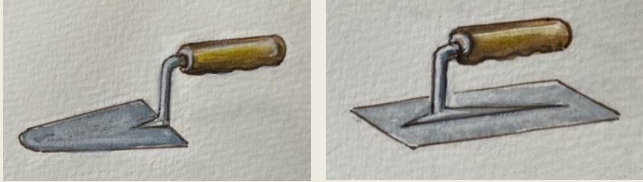
L'enduit n'est pas décollé.

Soubassement en imitation de pierre de taille, ocre rouge.

Réfection au mortier de ciment, à purger.
(Confinement des remontées capillaires).

FICHE DE PRECONISATIONS (AVANT TRAVAUX)

ENDUITS	PEINTURES/DECORS
Finitions : Parement : Enduit lissé et peint à la chaux. Modénatures feintes : Enduit lissé et peint à la chaux.	Technique de peinture : Laits de chaux sur le parement et sur les modénatures feintes. Le deuxième décor est à conserver et restaurer sur la façade est, car les modifications sur les 3 façades créées ne permettent plus de revenir à l'état initial.
Matériaux/dosages : Soubassement : Purger les réparations au ciment industriel. Refaire au mortier de chaux hydraulique naturelle (Norme NHL 3,5) : 1 volume. Sable : 1 volume $\frac{1}{2}$ Pouzzolane : 1 volume. Réparations ponctuelles et finition : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Sable roulé de rivière tamisé 2 mm. 3 $\frac{1}{2}$ volumes.	Matériaux/dosages : Badigeon de chaux : Génoise : badigeon de chaux blanc. Parement, badigeon de chaux ocre jaune : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 2 volumes. Pigment ocre jaune : 15 % Chaîne d'angle, eau forte à la chaux : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 4 volumes. Pigment ocre rouge : 35 % Caséine Filets blancs, badigeon à la chaux : Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 1 $\frac{1}{2}$ à 2 volumes. Filets rouges : patine à la chaux Chaux aérienne en pâte (norme S PL) : 1 volume. Eau : 10 volumes Ocre rouge saturé Caséine.

Mise en œuvre : Nettoyer la façade : (dépôts et pulvérulences des laits de chaux anciens). • Soubassement : Purger le ciment, gravats hors contact avec le sol (pour éviter que les sels présents dans les gravats ne retournent dans le sol, puis dans le mur) et refaire au mortier de chaux NHL 3,5 (ne pas arroser le mur, mais simplement humidifier la surface avant réfection). • Zones de décollement : Réparer les enduits décollés. • Modénatures feintes : Lisser la surface des réparations ponctuelles, en évitant les effets de « bourrelets » aux raccords à l'existant.	Mise en œuvre : Génoise : badigeon blanc. Parement : Après prise et séchage complets des réparations ponctuelles d'enduit : Mouiller le mur à refus (modérément sur les soubassements et hors périodes de gel). Appliquer le lait de chaux en deux passes, afin de reminéraliser les enduits anciens conservés et d'harmoniser les surfaces après réparations. Modénatures feintes : • Appliquer les laits de chaux sur les modénatures. • Refaire les filets à l'aide de pinceaux à filer et d'une règle à filer.
Gestes/outils : 	Gestes/outils : 
Divers :	
Porte d'entrée :	
Fenêtres et contrevents : conserver et réparer les contrevents traditionnels en bois et remplacer les pièces manquantes à l'identique. Il serait souhaitable de restituer des colorations en peinture à l'ocre, plus cohérentes avec les traitements traditionnels dans le territoire.	
Garde-corps, ferronneries :	
Autres : vérifier le fonctionnement des écoulements d'eau (gouttières) présents et compléter la gouttière manquante sur le mur gouttereau.	